

CSE MI : la voix des cheminot.es, c'est SUD-Rail

Compte-rendu du CSE du 21 octobre

Destination 2030 : la casse du Matériel Industriel en marche !

Ce jeudi 21 octobre, la direction nous a présenté le dossier intitulé « Destination 2030 », un projet stratégique porté par SNCF Voyageurs, mais surtout un projet aux lourdes conséquences pour les cheminot.es et cheminots !



S'il ne vise pas directement le Matériel Industriel, il n'en demeure pas moins que ses impacts toucheront l'ensemble des établissements et des personnels, quelles que soient leurs fonctions.

Sous couvert de « modernisation » et de « simplification », ce projet s'inscrit dans une logique de réorganisation profonde des activités et de recentrage sur des entités dites « autonomes », au détriment de la cohérence du service public ferroviaire.

Sous couvert de « mutualisation » et « d'efficacité », la direction prépare en réalité une grande opération de démantèlement du Matériel Industriel.

Le projet *Destination 2030*, c'est la vitrine d'une politique purement marchande où la rentabilité passe avant le service public, où la logique de marché écrase la logique sociale et industrielle.

Derrière les beaux discours de « compétitivité » et « modernisation », se cache une austérité organisée : suppressions de postes, externalisations, perte de savoir-faire, précarisation des métiers, centralisation des décisions et effacement du dialogue social.

Tout cela pour formater SNCF Voyageurs sur le modèle des filiales privées, prêtes à vendre nos savoir-faire au plus offrant ! **Pour SUD-Rail, c'est inacceptable.**

Nous refusons que les Technicentres Industriels deviennent des centres de profit, que la sécurité du matériel soit mise en danger, et que les cheminot.es deviennent de simples variables d'ajustement. Nous exigeons des garanties concrètes sur l'emploi, les statuts et les conditions de travail.

Nous revendiquons le maintien d'un service public ferroviaire fort, fondé sur la solidarité, la maîtrise des savoir-faire et le respect des agent.es.

Face à ce projet de désintégration sociale et industrielle, SUD-Rail ne lâchera rien !

Nous défendrons pied à pied un autre cap : un ferroviaire public, intégré et au service de l'intérêt général, pas du profit.

Nouvelle organisation à Saint-Pierre-des-Corps : encore une belle promesse sur le papier !

Lors de la dernière plénière du CSEE, la direction nous a présenté sa nouvelle organisation de l'UO Automotrice, découpée en deux entités : une UO « MR produit métier » et une UO « MR chaîne », environ 200 agents chacune.

Une réorganisation soi-disant pensée pour « accompagner la montée en charge »... En réalité, une nouvelle usine à gaz dont personne ne mesure les conséquences concrètes sur les conditions de travail.

Comme souvent, la direction promet une organisation « plus claire », « plus efficace », « plus moderne » ... Mais sur le terrain, c'est toujours les cheminot.es qui en paient le prix : charge de travail qui explose, effectifs mal calibrés, postes non couverts, et pressions accrues sur les équipes. Les élu.es SUD-Rail seront vigilants : pas question que cette restructuration se fasse au mépris de l'accord classification/rémunération ni sans une réelle évaluation des risques professionnels. Chaque poste, chaque mission devra être étudié, et les EVRPS devront être réalisés sérieusement, pas sur un coin de table, **SUD-Rail ainsi que l'ensemble des cheminot-es ne veulent pas revivre un 2ème « Bischheim »**. Le projet a le mérite d'avoir limité le travail de nuit, conscient des risques et de la baisse d'espérance de vie liés à ces rythmes destructeurs. Les autres DET du périmètre feraient bien d'en prendre de la graine ! Et pendant qu'on y est, un message clair aux cheminot.es : arrêtons de nous battre pour monter de nuit ! Ce qu'il faut revendiquer, ce sont des hausses de salaires, de meilleures conditions de travail et une vraie reconnaissance de nos métiers.

Le travail de nuit, ça use, ça tue. Ce qu'il faut, c'est vivre mieux, pas mourir plus vite

Info Spéciale Pénibilité !

Nos métiers du Matériel sont parmi les plus pénibles, et plusieurs d'entre eux sont considérés comme ERPA (Emploi Repère à Pénibilité Avérée)

La lutte de SUD-Rail sur la pénibilité, ne date pas d'hier. Depuis des années, notre fédération mène un travail de fond pour que la pénibilité soit enfin visible, traçable et reconnue.

C'est grâce à nos interventions, nos DCI et nos actions dans les instances que la traçabilité de la pénibilité figure désormais sur les fiches de paie depuis cette année (janvier pour les statutaires et juillet pour les contractuel-le-s). C'est une avancée essentielle, car cette mention permet à chaque cheminot.e de faire valoir ses droits et d'engager un recours en cas d'erreur ou d'oubli. Voici le QR code pour faire valoir vos droits à la pénibilité. Grâce à l'intervention de SUD-Rail vous avez jusqu'au 15 décembre pour faire votre réclamation !



Point information sur le centre essieux du T.I de Picardie : Le DET choisit la distance et se satisfait du retard

Lors du dernier CSEE, alors que les représentants du personnel attendaient un échange approfondi sur l'avancement du projet du centre essieux, le DET n'a pas jugé utile de se déplacer, préférant intervenir en distanciel. Ce choix, regrettable, illustre une nouvelle fois le manque d'implication de la direction dans un dossier pourtant structurant pour l'avenir du site et les conditions de travail des agents. Par ailleurs, le DET s'est publiquement félicité du retard pris sur le projet, estimant que cela permettait de « prendre le temps ». Pour SUD-Rail, ce retard n'a rien de satisfaisant : il traduit au contraire un pilotage défaillant et des conséquences concrètes pour les personnels concernés.

